

NOTES GALLO-ROMAINES

CXVI

AU CHAMP MAGIQUE DE GLOZEL¹.

VII. — DE LA CÉRAMIQUE.

En dehors des pièces d'envoûtement², la céramique de Glozel présente les espèces suivantes.

a) *Les briques.*

On signale les variétés suivantes de briques.

I. — Des briques cuites, ayant en particulier servi à l'aménagement d'une fosse³. Celles-ci ont donc reçu un usage industriel, sans aucun rapport, je crois, avec la magie.

II. — Des briques non cuites, séchées à l'air libre sans ornement préparé. De celles-ci, au contraire, on doit croire que ce sont les briques « neuves », en argile fine, qui étaient nécessaires à certaines opérations magiques.

Indépendamment de ces « briques neuves », sans marque d'aucune sorte, mais quand même à emploi magique⁴ et indépendamment des briques à inscriptions⁵, un certain nombre de briques empruntent une valeur talismanique aux signes ou figures que l'on a imprimés sur elles. J'en aperçois deux catégories.

1° *Briques avec empreinte de la main*⁶. — Je n'ai pas besoin d'insister sur la vertu comme talisman du signe de la main⁷.

1. *Revue*, 1927, p. 157 sq., p. 295 sq.

2. Voir ici, p. 295 sq.

3. Cf. *Revue*, 1927, p. 295 sq. n. 27.

4. Cf. *Revue*, 1927, p. 295 sq.

5. Cf. *Revue*, 1927, p. 295 sq.

6. *M. et Fr.*, p. 7 (en mentionne neuf, avec empreinte de la main droite); *id.*, p. 10, 13 et fig. 7; III, p. 30 (en mentionne quatre nouvelles).

7. Cf. Bellucci, *Parallèles*, p. 11 sq.

Copyright by Camille Jullian 1927.

Bibliothèque Maison de l'Orient



133171

2° *Briques avec cupules*¹. — Il n'est pas davantage besoin de rappeler longuement le rôle magique des cupules, depuis les temps les plus anciens jusqu'à une époque qui n'est point trop éloignée de la nôtre². Mais je n'arrive pas encore à savoir si la cupule avait une valeur prophylactique³, ou si elle ne jouait pas quelque rôle divinatoire, comme élément de l'hydromancie ou de la lécanomancie⁴.

b) Récipients d'argile.

Comme pour les briques, il faut distinguer deux catégories⁵ essentielles :

I. — Les récipients en grès ou en terre cuite, ou vitrifiée, sans aucun doute façonnés au tour, et ayant servi à des usages industriels, par exemple à la fusion du verre : ceux-ci sans ornement d'aucune sorte, et, semble-t-il, absolument étrangers aux opérations magiques⁶.

II. — Les vases, au contraire⁶, ayant servi à ces opérations⁷,

1. M. et Fr., I, fig. 4, p. 7 (« petites briques, à cupules exécutées au doigt avant la cuisson »).

2. En particulier, Déchelette, t. I, p. 615-618. — Je soupçonne une brique à cupule dans une des figures du disque romain à amulettes (*Dict. des Ant.*, fig. 306), bien que les cupules affectent une forme rectangulaire et non ronde : l'objet est précisément placé à côté de la main.

3. Ceci serait plus vraisemblable pour les briques de la fosse de Glozel, où la terre est venue « s'encaster » dans les cupules (M. et Fr., I, p. 7).

4. Par exemple pour consulter les reflets de l'eau qu'on pouvait verser dans les cupules? explication qui d'ailleurs ne vaut que pour les cupules qui pouvaient être tenues horizontalement. Car je crois qu'il y en a eu aussi sur des pierres dressées debout. — Le lot de cupules le plus considérable que je connaisse est dans le gisement d'Alvão (*pedras com covinhas, com escudellas*, I, p. 699-700, fig. 18 sq., p. 737); tantôt seules, tantôt accompagnant d'autres figurations; et il semble bien que la cupule ait été l'une des spécialités de cet atelier. Car, je crois, chaque *magus* avait sa réussite préférée. — A Glozel, la cupule peut se trouver en dehors des briques qui lui sont réservées, mais assez rarement (par exemple sur un vase à image, III, p. 29, fig. 30 bis [si ce ne sont pas des yeux]).

5. M. et Fr., I, p. 30-31, fig. 27, 28. — Leur caractéristique principale (*id.*, p. 30) paraît être que le « bord supérieur est toujours retourné en dedans »; cf. *Revue*, 1927, p. 210.

6. Principales formes : gobetet en cloche ou à fond rond (I, p. 32, fig. 33; III, p. 23-25, fig. 21, p. 27, fig. 28), écuelle destinée à un support (I, p. 37, fig. 36-37), vase à pied (III, p. 25-26, fig. 22, 23, 24, 29 etc.). Deux objets, l'un en forme d'écuelle, l'autre en forme de vase (III, fig. 26 et 27), présentent des incisions et semblent imiter des corbeilles en vannerie qui ne devaient pas manquer dans les réduits de sorcières (cf. Pétrone, *Sat.*). — Signalons à part un vase à deux becs de suspension (I, p. 37, fig. 38), qui me paraît destiné à quelque opération de lécanomancie (n. 7), a été suspendu horizontalement sur des fils de manière à y glisser.

7. Ou encore, mais je crois beaucoup moins (n. 7) à la lécanomancie (cf. Psellus, *De demonibus*, 56, P. Gr., t. CXXII), c. 861).

soit préparation de drogue soit rite d'envoûtement¹. Ils sont façonnés, comme de juste, sans apprêt technique, et non tournés, et, comme les briques de même destination, à peu près « neufs », non cuits², et pourvus de figurations à sens déterminé³.

A cette dernière catégorie on peut rattacher les supports de vase, en argile⁴, qui participent à la nature des vases magiques auxquels ils se sont adaptés.

c) Lampes.

Ne nous étonnons point de trouver à Glozel un si grand nombre⁵ de lampes d'argile, d'ailleurs grossières et simplifiées à l'extrême : la lampe a toujours été, depuis les temps les plus reculés⁶, d'un emploi aussi fréquent en sorcellerie⁷ que le vase⁸, la brique ou la figurine⁹. Comme pour les briques et comme pour les vases, la règle, en sorcellerie¹⁰, est de ne se servir que de lampes neuves¹¹.

1. Et souvent l'un et l'autre à la fois; cf. *Revue*, 1927, p. 179, n. 1 et 6. Il n'y a pas lieu de s'étonner si la figure d'un envoûté a pu faire partie d'un vase à préparation magique. Rien n'empêche de supposer que la préparation était destinée à frapper l'envoûté: l'opérer dans le vase même qui le figurait était une manière de la faire pénétrer dans son corps ou sa tête. Je crois même que certaines figurines de cire ou d'argile représentant l'adversaire étaient façonnées en partie creuses, de manière à recevoir l'ingrédient magique.

2. Voyez leur définition dans un vers de Pétrone, p. 185, n. 3.

3. Deux catégories de figurations : images d'envoûtés (*Revue*, 1927, p. 185 sq.), et figures apotropaïques (nous en reparlerons). Mais il y en a sans images.

4. M. et Fr., I, p. 37, f. 36-37; III, p. 21-23.

5. I, p. 32-35, fig. 34-35; III, p. 28-29, fig. 30; III, p. 26, fig. 25.

6. Cf. Lexa, t. I, p. 125 sq., p. 127, 129, etc.

7. Sans parler de leur usage religieux ou funéraire. Et sans parler de la lychnomanie proprement dite. Voyez là-dessus, Abt, p. 161-164.

8. C'est pour cela que tant de lampes antiques présentent, sur leurs disques, des figurations (têtes de Gorgone, etc.), qui sont certainement apotropaïques (à Glozel même, cf. p. 222, n. 2, p. 223, n. 2).

9. La solidarité, en magie, de la lampe, du vase et de la brique, paraît marquée dans un papyrus de Londres (XLVI, 2-3, Kenyon, p. 65), ἐπὶ λόγῳ καὶ φιάλῃ καὶ βάζῳ (interprété en *ziegel* par Abt, p. 235, n. 5; il est possible qu'il faille lire βόθρου, qui conviendrait mieux à certains égards).

10. Peut-être aussi en religion, du moins comme offrandes.

11. Ce que signifie par exemple le λόγος ἀμάλτωτος, «lampe non passée au minium», des papyrus grecs; cf. Lexa, I, p. 157, etc. — Et c'est ce qui explique l'extraordinaire quantité de lampes d'apparence neuve qu'on trouve un peu partout en Gaule, en particulier dans les sanctuaires.

d) *Les bobines.*

On a appelé du nom de « bobines¹ », à Glözel, de petits objets en argile formés d'une masse centrale, plus ou moins ronde, d'où rayonnent, en nombre varié, mais dans tous les sens, des tiges ou des pointés plus ou moins émoussés. Et on a vu là des appareils très simples, ayant servi à enrouler des fils: d'autant plus que, sur un certain nombre d'entre eux, on remarque des trous très nettement perforés², et qui semblent destinés à fixer le fil avant l'enroulement.

Je ne vois aucune difficulté à accepter cette interprétation.

1° D'une part, des bobines de ce genre se sont rencontrées dans des milieux qui ne sont certainement pas magiques³; nous avons donc affaire à des instruments d'usage courant, à emploi également domestique⁴.

2° D'autre part, les bobines étaient parfaitement à leur place dans ces ateliers de magie, où l'on faisait une consommation considérable de fils de laine pour les « ligatures »: l'acte de « lier » ou de « nouer » était l'essence même de la magie, et le fil de laine avait la particulière propriété de faire réussir l'opération⁵.

Je ne suis pas du reste absolument convaincu que ces bobines servissent uniquement à enrouler, à conserver, à resserrer les écheveaux avant leur emploi opératoire. Ces perforations régulières et systématiques, qui indiquent qu'on attachait le fil, ne sont point nécessaires à le fixer avant l'enroulement; on peut, pour l'arrêter avant cet enroulement, l'assujettir par un simple nœud ou autrement. Il semble qu'on ait fait ce trou, non pour fixer le fil sur la bobine, mais, plutôt pour suspendre la bobine au fil, et je me demande alors s'il ne s'agissait pas pour le magicien, d'opérer avec le fil et la

1. M. et Fr., I, p. 37 et fig. 42; III, p. 29, fig. 32 (ceci est différent des bobines ordinaires, et nous a paru être une carcasse de poupée d'envoûtement; ici, p. 37).

2. M. et Fr., I, p. 37.

3. *Bull. de la Soc. Préhist. franç.*, t. VIII, 1911, p. 208.

4. On en a souvent fait des hochets ou des jouets.

5. Les textes sont innombrables, de tout temps, de tout pays et de toute nature: 2, 3, n. 2. Cf. Abt, p. 74-75; Hopfner, t. I, s 617-618.

bobine, quelque opération spéciale, de jet, de balancement, de saut ou de rotation¹. Toutes les fois que les poètes latins parlent de fils magiques et de leur bobine (qui est le *rhombus* latin), ils font songer à un mystérieux exercice de ce genre².

e) *Instruments divers en terre ou en pierre.*

1° On signale « deux petites cuillères en argile, légèrement creusées d'un côté³ et convexes de l'autre », pourvues d'« un manche rudimentaire », lesquelles étaient peut-être emmanchées « dans un morceau de bois ou un roseau creux⁴ »

2° On a également signalé une hache en pierre, « à soie⁵ ». Là aussi je crois à un emmanchement et à quelque instrument pour préparer les drogues, pilon⁶ ou autre.

3° Les meules et molettes, les mortiers et broyeurs, en pierre, ont été interprétés comme révélateurs de la vie agricole des populations glozéliennes⁷. C'est possible. Mais rien n'empêche d'y voir de ces mortiers essentiels à tout atelier de sorcellerie, où la droguerie jouait le rôle principal⁸.

VIII. — LA VERRERIE A GLOZEL.

On a trouvé à Glozel un assez grand nombre de petits objets de verre, très simples d'ailleurs et de fabrication médiocre.

1° Des vases avec pieds, de forme vraiment grossière, hauts de deux centimètres à peine⁹.

1. *Torto concita rhombo licia*; Ovide, *Amores*, I, 8, 7. *Magico torti sub carmine rhombi*; Properce, III, 25, 1. *Secuta Colcho lana vapulat rhombo*; Martial, XII, 57. *Thesalico lunam deducere rhombo*; Martial, IX, 36. *Traxerunt torti magica vertigine fili*; Lucain, VI, 460. *Staminea rhombi ducitur ille rota*; Properce, IV, 5, 26. *Cantata ligat cum fusco licia rhombo*. Cf. encore Pétrone, *Sat.*, 135, et *Anth. Palat.*, V, 105.

2. On pouvait par exemple s'en servir comme de toton.

3. M. et Fr., III, p. 29, fig. 31.

4. Je songe à une petite truette, *trulla*, plutôt qu'à une cuillère proprement dite.

5. Breuil, p. 547. — M. Breuil, trop attiré vers une hypothèse exotique (p. III, n. 2), ajoute que l'objet « est, peut-être fortuitement, de type assez indo-chinois ».

6. *Pistillus* ou *pilum*.

7. M. et Fr., III, p. 10; Breuil, p. 548.

8. Voyez l'étude de Pline sur *lapides mortariorum medicinalium*, XXXVI, 157 sq.

9. M. et Fr., I, p. 43, fig. 45. — On remarquera l'analogie de formes entre ces vases de verre et les tout petits vases à pied en argile (III, p. 25, surtout fig. 23), ce qui semble bien indiquer leur contemporanéité.

2° Des bâtonnets cylindriques¹, dont l'un est perforé en son milieu².

3° Un grand nombre de soi-disant « larmes bataviques³ » autrement dit de pastilles de verre arrondies d'un côté et, de l'autre, se terminant en pointe : ce sont, comme on sait, le résultat de gouttelettes de verre en fusion précipitées dans l'eau froide.

4° Je laisse de côté les fragments d'objets indistincts ou les simples déchets de fabrication⁴.

Bien qu'aucun de ces objets ne soit d'une époque caractérisée, je ne vois aucun motif pour ne pas en faire des contemporains des briques et autres pièces⁵, et de l'ensemble du gisement, c'est à-dire des derniers temps de l'Empire Romain. — Et leur présence dans un champ de sorcellerie n'a rien que de très naturel : le verre avait une valeur incontestable en matière de religion et de magie⁶. Je me demande si les pastilles ne servaient pas d'amulettes communes, et si les « larmes bataviques » n'étaient pas le résultat de quelque opération divinatoire, consistant à jeter à dessein dans l'eau les goutte-

1. *Id.*, p. 43-44 et fig. 46. Il me paraît certain qu'il s'agit là d'amulettes; cf. Déchelette, t. II, p. 370-371.

2. Sans doute le trou de suspension habituel; cf., p. ^{■■■■}, n. ■.

3. *Id.*, p. 44 et fig. 46. Je me sers du terme employé par les auteurs; mais voyez la réserve de p. ^{■■■}, n. ■. — Les auteurs font remarquer en particulier qu'on a découvert « des filaments de cette même pâte entrelacés ».

4. Je signale cependant (I, p. 44) : une « oreillette non perforée, accolée à un débris » et « des filaments de pâte de verre entrelacés, comme si on avait voulu confectionner des objets de parure ».

5. Cf., p. ^{■■■■}, n.

6. Le verre a dû demeurer fort longtemps réservé à des pratiques magiques ou tout au moins au rôle de talisman (plutôt que de parure); Déchelette, t. II, p. 370-372, 870, 1314 sq. — Au sujet de l'emploi magique de ces petits récipients de verre, on ne peut que faire des hypothèses par voie d'analogie. 1° Ils étaient destinés à recevoir quelque préparation officinale, et peut-être ensuite enfermés dans un pot d'argile (voir le « vase de verre » en sorcellerie égyptienne; Lexa, II, p. 128). 2° Ils étaient remplis d'eau et servaient à refléter l'image d'un démon; voir le texte de Jean Léon African [Léon l'Africain], t. II, p. 135-136 de sa description de l'Afrique, éd. Schefer : « Mettons de l'eau dans un bassin de verre, et avec une goutte d'huile, qui la rend transparente comme un miroir d'acier, ... ils mettent le vase entre les mains d'un enfant de huit ou neuf ans [cf. *puer virgo*, ici, p. ^{■■■■}, n. ■], auquel ils demandent s'il a point aperçu tel ou tel démon. » Et cette pratique se retrouve dans le Christianisme, qui a capté tant de choses de la sorcellerie : « Je décriray ici le moyen de découvrir et reconnoître le larron... Faites une croix dessus du chrystal avec de l'huile d'olive et écrivez dessous ceste croix *Sainte Helaine*. Puis un garçon vierge... prêne ce chrystal avec la main, etc. » Jean Wier, *Hist... des diables*, éd. de 1579, p. 481. — Il y a d'ailleurs une branche de la divination bien caractérisée sous le nom de par le ^{■■■■} *crystalomancie*.

lottes de verre fondu, par conséquent une sorte d'hydromancie¹.

Une question se pose à propos de la présence, à Glozel, de ces objets et débris de verre. Était-il, ce verre, importé ou fabriqué sur place? Je n'hésite pas à accepter cette seconde hypothèse². Ces objets ou débris sont trop nombreux, trop insignifiants, trop fragmentés, pour avoir été une matière à commerce, à apport de marchandise. Puis, il semble bien certain qu'on ait prouvé l'existence, au milieu même du gisement, de fours de verrier³.

Je suppose donc que les tenanciers ou les habitants de ce champ magique fabriquaient sur place le verre dont ils avaient besoin pour leurs opérations, de même qu'ils trouvaient également sur place l'argile nécessaire à leurs sortilèges⁴.

IX. — LES FIGURATIONS.

Contrairement à l'opinion courante, je n'attache qu'une minime importance aux figures gravées sur les pierres ou les vases de Glozel, et je n'y découvre pas la reproduction exacte des bêtes ou des choses du temps et de l'ambiance, je ne cherche pas dans ces dessins une indication sur la faune ou la flore contemporaines du gisement, et, par suite, sur l'époque même du gisement. Et voici pourquoi :

1° Les dessins sont trop simples, réduits parfois à des traits purement schématiques, œuvre sans doute de mains maladroites et paysannes.

2° D'ailleurs, il n'était point nécessaire que les figures fussent d'une rigoureuse exactitude : de simples traits suffisaient.

1. L'hydromancie consistait, entre autres choses, à étudier et interpréter l'effet produit par la chute de certains objets dans l'eau.

2. D'autant plus, m'écrit M. Franchet, que les soi-disant « larmes bataviques » doivent n'être que des déchets de fabrication.

3. Je ne peux qu'indiquer ici les éléments de cette solution : 1° un débris de four avec trace d'une couche de verre (I, p. 45); 2° des fragments de pâte vitreuse (*id.*); 3° creuset et support de creuset avec partie d'une couche de verre (p. 43, p. 42, f. 44, f. 43); 4° la fosse (I, p. 5 sq.), où M. Franchet a vu un *four à fritter*, « ayant peut-être aussi été utilisé comme *four à recuire* » (*Revue Scientifique*, 13 novembre 1926).

4. Il n'est d'ailleurs pas impossible que cette fabrication soit l'œuvre de quelque verrier ambulancier, portant ses services de temple en temple.

Et si, comme je crois, ces figures avaient une valeur de talisman, l'intention était le principal pour le dessinateur, l'exécution importait peu. C'est là un principe dont la sorcellerie ne s'est jamais départie.

3° Rien n'empêchait, en Gaule ou en Italie, de figurer un animal exotique, par exemple un lion¹, sur une amulette. Tout au contraire, l'animal lointain avait peut-être plus de valeur apotropéique que l'animal banal du voisinage.

4° A plus forte raison, rien n'empêchait de figurer un animal inexistant, ou un être de fantaisie, homme à tête d'épervier, sphinx à corps d'animal et tête de femme, griffon ou masque de Méduse, etc. Tout ce que je dis là est d'ailleurs banal dans l'histoire de la magie antique². Et à tout prendre, malgré son extrême intérêt, le gisement de Glozel est conforme à toutes les traditions rituelles des sorciers classiques.

Ceci posé, il me semble reconnaître à Glozel deux catégories de figurations : I, celles qui se présentent surtout sur des galets, et qui sont accompagnées de lettres, c'est-à-dire de formules, et celles-ci peuvent se rapporter par suite à des actes d'envoûtement ou d'incantation ; II, celles qui sont gravées sur des vases de terre cuite : et celles-là peuvent n'être que des symboles ou des figures de protection³.

I. Je remarque dans le premier groupe :

1° Un cervidé à attitude d'arrêt, sous lequel je lis l'inscription STA : et cette formule indique bien qu'on a voulu, par voie magique, obliger l'animal à s'arrêter. Et c'est en effet le désir le plus naturel qu'on pouvait avoir, en ces pays de chasse. Ici, il doit s'agir d'une bête du pays, encore que je ne puisse exclure l'idée d'une représentation fantastique de cervidé, comme on en trouve ailleurs⁴.

1. Je prends l'exemple le plus répandu.

2. Et il est probable que, par dégénéscences successives, par ignorance esthétique, on dut arriver, sous le Bas-Empire, aux plus misérables ébauches ou déformations ; cf. le texte de saint Jérôme, *Revue*, 1927, p. 222, n. 2.

3. Je laisse de côté, bien entendu, les figurations, sur vases, de têtes humaines cf. *Revue*, 1927, p. 179 sq.

4. J'ai déjà parlé de cette figuration (*Revue*, 1927, p. 168, n. 7 et 8, p. 169, n. 1), et supposé qu'il pouvait s'agir tout à la fois de la *cerva gravida* chère à la magie et de la biche sacrée de la légende (p. 168, n. 7 et 8) ; en somme, mélange de réalisme et de fantaisie.

2° Une biche cornue¹ allaitant un faon². La présence de cornes pourrait indiquer une biche de fantaisie³. Sur l'autre face du galet se trouve une inscription⁴.

3° Une tête de cervidé, vue de profil, mais avec cornes présentées de face⁵. Ici, je crois bien que nous sommes en pleine fantaisie⁶.

4° Une tête baissée d'animal⁷, accompagné de signes d'alphabet⁸.

5° Un corps d'animal, semblant baisser la tête⁹.

6° Une tête à museau et oreilles pointues¹⁰.

7° Enroulées sur un galet cylindrique, deux animaux à corps informe et dont l'un porte de courtes cornes¹¹.

Je répète que c'est attacher trop d'importance à ces représentations enfantines¹². Si les auteurs avaient en vue des animaux déterminés, leurs mains n'ont cessé de trahir leurs intentions; et c'est peine perdue que d'épiloguer sur ces œuvres¹³. Et j'en dirai autant de la figure suivante, quelque importance qu'on ait voulu lui donner¹⁴.

1. Breuil (p. 552) préfère interpréter par « la chèvre domestique », « malgré la présence de plusieurs incisions parasites dans l'encornure ».

2. M. et Fr., III, p. 41, fig. 44.

3. Cf. ici, p. 168, n. 6.

4. III, p. 42, fig. 45. Le cliché ne permet pas de s'en rendre compte.

5. Fig. 46, 42-43. Breuil, p. 552.

6. « Ces cornes se terminent brusquement par un petit crochet récurrent à bout renflé qui ne ressemble à aucun animal »; Breuil, p. 552.

7. Fig. 47. Loup ? chien ? suppose vaguement Breuil, p. 552-553, sans exclure cervidé.

8. Je ne peux lire sur le cliché.

9. Fig. 48. « Petit cervidé », M. et Fr., p. 44, que Breuil, p. 553, ne repousse pas, tout en disant « peut-être un ours ».

10. Fig. 49. Tête de lévrier ? « Canidé », suppose Breuil, p. 553.

11. Fig. 50. Morlet, *Le Mercure de France*, 1926, II^e s., p. 79, fig. 3.

12. On peut en dire autant des trop fameuses figurations d'Alvão, où on a cru voir éléphants, rhinocéros, voire mammoths (cf. *Portugalia*, I, p. 729 sq.) et qui se ramènent sans doute, pour les quadrupèdes, à des cervidés (cf. p. 729) et à des sangliers.

13. Breuil dit justement, p. 553 : « Je ne me sens pas le goût de pousser, pour des graffites aussi élémentaires et obscurs, mes essais d'interprétation... « De pareils dessins... n'ont plus aucune ressemblance, même éloignée, avec un art réaliste quelconque. »

14. M. Breuil attache en effet, et malgré ce qu'il vient de dire (n. 1), une très grande importance à la constatation, à Glozel, d'une « tête de buffle » (p. 553-554) : « C'est une donnée fort exotique », et qui fait que des « gens de Glozel » « ne paraissent pas des autochtones, mais bien des émissaires lointains d'un monde oriental, aussi étrangers à nos tribus indigènes que les compagnons de Cortès le furent au Mexique quand ils arrivèrent à la cour de Montézuma ». Mais :

d'une part, cette petite tête, faite à l'aide de simples traits enfantins, pourrait être simplement la schématisation d'une tête de bovidé vulgaire ou même la figuration fantaisiste d'une tête d'*urus* gaulois (que l'on a confondu avec le buffle). Ces transfor-

8° Une tête de bovidé, où l'on a cru voir l'image d'un buffle exotique, quoiqu'elle doive nous paraître singulièrement schématique¹.

En revanche, on doit insister davantage sur les deux figures suivantes. Car, si grossières, si impossibles à déterminer que soient les images d'animaux, elles sont accompagnées de signes ou d'emblèmes et d'inscriptions, qui indiquent visiblement des scènes, et, selon toute vraisemblance des scènes d'opérations magiques².

9° Tête allongée, à peine distincte, suivie d'un corps arrondi, le tout emmêlé de traits divers. On a songé à un poisson³ pris ou à prendre dans un filet⁴. C'est possible. Mais il peut s'agir tout aussi bien de quelque monstrueux démon⁵, d'autant plus que la tête est dirigée vers la figure de l'échelle magique⁶, et qu'on peut lire, autour de cette échelle, les lettres, plus ou moins renversées et disposées en cercle, ΧΥΓΙ, de la formule consacrée, *xali* ou *sali*⁷.

10° Une vague tête, dont l'œil est seul bien net, qui pourrait être celle d'un oiseau, mais aussi d'un poisson⁸. En

mations arbitraires des têtes de bovidés (cornes en croissant et rejetées en arrière) sont courantes en archéologie classique; voyez les remarques de Gsell sur la difficulté d'identifier les espèces de bovidés d'après la disposition des cornes sur leurs images (*Hist. anc. de l'Afrique*, I, p. 220-221);

d'autre part, n'oublions pas que les Romains ont parfaitement connu le buffle oriental d'origine indienne, qu'il avait dû paraître maintes fois dans les jeux de l'arène, qu'il avait pénétré en Égypte (Ammien, XXII, 15, 14), que rien ne prouve qu'on ne l'eût pas reçu en Afrique (cf. Gsell, I, p. 105-108, 127, 222, 492), et qu'il ne tardera pas à passer en Italie (Paul Diacre, *H.L.*, IV, 10).

1. M. et Fr., III, p. 51, fig. 53, qui d'ailleurs, d'eux-mêmes, ont indiqué que « cette gravure ne semble pas le fruit d'une observation attentive de la nature ».

2. M. Breuil (p. 553) se refuse à chercher à les interpréter.

3. On a songé à un phoque.

4. M. et Fr., III, fig. 51.

5. J'ai à peine besoin de rappeler qu'en matière de figures de démons (et en particulier ceux de la classe des « démons aquatiques ») les Anciens (tout comme les Modernes) laissaient libre cours à leur imagination. Et je ne serais pas éloigné d'établir un rapport entre ce monstre (aussi bien que le suivant, n. ■) et les monstres pisciformes avec ou sans tête humaine qui semblent une des spécialités d'Alvão (*Port.*, fig. xxxiv-vi [n'y a-t-il pas là de monstrueux *gyrini* ou têtards?]). — Je n'exclus cependant pas la possibilité de la captation ou capture, par appel magique, d'un poisson destiné à des rites de sorcellerie (cf. sur le rôle surnaturel de certains poissons, Eitrem, *Pap. Osl.*, p. 137; Plin., XXXI, 22). La scène représentée ici serait donc du même genre que celle de la biche (p. ■■■). — J'hésite à admettre ici l'idée du poisson d'Hécate (cf. p. 209).

6. Cf. ici, p. 159-160.

7. Cf. ici, p. 174.

8. M. et Fr., II, fig. 9. — Sur ces monstres, cf. note ■.

arrière et au-dessus, la figuration de deux fouets, l'un au repos, l'autre dont la lanière double semble flotter comme pour écarter le monstre¹; et cette hypothèse de la flagellation magique² paraît confirmée par la présence, à côté des fouets, de l'inscription, en cursive latine³, PTOXX ou PTOAX, qui rappelle les mots grecs *πτοεῖν* « frapper de terreur », ou *πτόσσειν*⁴, « se cacher par terreur » ou « fuir de peur ». Et tout cela semble bien une scène pour chasser un démon.

II. — La seconde catégorie de figures, beaucoup plus simples, est d'animaux, de plantes ou de signes gravés ou modelés sur des vases ou des lampes d'argile. Aucune difficulté : il s'agit de figures talismaniques, de *ἀποτρόπαια*, destinées à protéger le vase ou son contenu et la préparation qu'y effectue la sorcière ou le magicien⁵. Parmi ces figures, également fort grossières, je reconnais, non sans hésiter :

une tête de griffon, au bec largement ouvert⁶, conformément à la tradition classique⁷;

1. Cf. p. 158 et 160. On peut évidemment supposer un seul fouet : mais de toutes manières, il est représenté *in actu*.

2. Cf. p. 160.

3. Une formule grecque en écriture latine n'a rien d'étonnant, surtout au Bas Empire, et surtout en magie (cf. Audollent, p. cix).

4. Dans ce cas, le graveur a remplacé *s* par *x*, comme il est fait presque constamment à Glozel (cf. p. 175, n. 2, p. 172, n. 8, p. 181, n. 1).

5. Le désir de protéger par un *ἀποτρόπαιον* le vase ou le meuble rituels est constant dans l'Antiquité. On a même supposé, à propos du vase dit de *duenos*, et avec vraisemblance infinie, que de graver une formule formant cercle autour du vase, ou même simplement les lettres de l'alphabet (mais celles-ci à la condition de se rejoindre et de former un cercle), était une précaution magique : *auf diese Weise wird der Ansturm der Dämonen abgewehrt*, Goldmann, *Die Duenos-Inschrift*, 1926, p. 47. Voyez là-dessus les remarques de Kiess, dans la *Real-Enc.*, I, c. 1987. — On pourrait s'étonner de voir, dans un « atelier » ou dans un « arsenal » de sorcellerie (comme l'on dit aujourd'hui), se multiplier talismans, amulettes, précautions et préservatifs de tout genre. Mais c'est précisément le devoir du magicien de multiplier et de varier les moyens de précaution et de protection dans tout ce qu'il fait, touche, fabrique ou prononce. Car toute opération est véritablement une bataille contre les démons, qui mettent tout en œuvre pour l'empêcher ou l'annihiler ou même se venger; les papyrus sont pleins à la fois de craintes et de prescriptions à cet égard; voyez les textes réunis par Hopfner, I, § 879. — Et cela dure toujours, le sorcier étant sans cesse occupé à se prémunir contre les démons qu'il déchaîne.

6. M. et Fr., II, fig. 47, p. 45 (« sur une languette de terre à brique »); les auteurs voient une hache : l'expression de la tête est nettement colère, comme dans les types classiques (n. 2). — Il est possible que les figurations supposées de haches (p. 22, n. 2) soient des têtes de griffons inachèvement ou manquées.

7. *Die Tiere sind in zorniger Gereiztheit und schreiend gedacht*, rappelle avec raison Kiess, article *Amelett*, c. 1987; cf. Furtwängler, *Die Bronzen von Olympia*, n° 793 et 795-

une bête à tête minuscule et à six bras en forme de rayons arqués¹, qui pourrait être un poulpe² plutôt qu'une astérie³ ou une araignée⁴.

Avec plus d'hésitation encore, j'ai supposé :

une sorte de rameau ou de palme avec branches pendantes⁵.

Et je ne peux que constater qu'on a signalé aussi, comme ornement de vases⁶ :

la hache⁷,

la croix⁸,

la roue⁹,

le croissant¹⁰.

Rien de tout cela ne m'étonne comme ornement de vase aux derniers temps de l'Empire¹¹.

Il est connu que depuis l'époque la plus lointaine de l'archéologie classique, les Grecs ornaient de têtes de griffon ou d'autres emblèmes protecteurs leurs vases rituels de bronze ; et l'on en a retrouvé qui sont des merveilles. A près d'un millénaire de distance, les dévots arvernes de Glozel ont fait de même, mais avec la poterie la plus vulgaire et sous le plus grossier des dessins. Nous avons là, et c'est un nouvel intérêt

1. Deux représentations : III, p. 30, fig. 33, p. 29, fig. 30.

2. Sur la tradition du poulpe, cf. *Revue*, 1912, p. 171-173.

3. Le rôle magique de l'astérie, *stella marina*, est connu ; Plin., XXXII, 44. L'astérie n'a d'ordinaire que cinq bras.

4. L'araignée a également sa place en sorcellerie. Mais l'araignée a huit pattes.

5. III, p. 29, fig. 30 bis. Je ne suis pas du tout assuré de cette impression, qui résulte simplement de la vue de la photographie. M. et Fr. voient dans la figuration « un dessin d'ornementation tiré du masque, dont on a doublé les arcades sourcilières et allongé le nez. » — Je n'ai pas besoin d'insister sur la place capitale faite aux rameaux ou brins d'herbes en magie (cf. p. 222). C'est un des éléments les plus représentés dans l'archéologie mystique d'Alyão (*Portugalia*, I, fig. 52), où je me suis même demandé s'il ne s'agissait pas de la preste, qui apparaît en figuration, dit-on, dès les temps préhistoriques (à Gourdan ; Piette, *L'Anthropologie*, 1904, p. 148) et dont on m'assure que la vertu talismanique continue en Italie.

6. Ou de lampes ou soi-disant telles.

7. I, p. 35 et 45, fig. 35 (sur lampe, très incertain).

8. III, p. 28.

9. I, p. 34 et 45, fig. 48 et 49 « cercles radiés » ; p. 34 (« stylisation d'une roue » sur lampe).

10. III, p. 33 (« signe cornu », sur lampe). Sur le croissant, cf. p. 222.

11. Ici se pose à nouveau la question si, dans les vases à schéma de figure humaine (p. 179 sq.), ces figures ne sont pas des masques pour ἀποτροπικά plutôt que des *vultus* d'envoûtement. J'ai préféré cette seconde solution, d'abord à cause de la fréquence de ce type dans un milieu purement magique, ensuite parce que ce type de vase ne me paraît pas se présenter en archéologie normale.

que présente le champ de Glozel, le dernier, le plus barbare et plus lointain avatar de l'art classique inauguré par la Grèce.

CAMILLE JULLIAN.

(A suivre.)

P.-S. — Depuis que ces lignes ont été écrites, MM. Morlet et Fradin ont fait paraître un fascicule IV (cf. *Revue*, p. ■■■). Il renferme beaucoup d'objets nouveaux, mais, à vrai dire, aucune espèce nouvelle d'objets. Je peux signaler seulement, comme plus particulièrement intéressants :

Des *galets à cupules* (p. 11), dans le genre de ceux d'Alvão (*Revue*, p. ■■■, n. ■■) :

Des *galets à trous* ou *rainures de suspension* (p. 12) ; cf. *Rev.*, p. ■■■ :

De nouvelles variétés d'*instruments en os* (p. 18-19) ; cf. *Rev.*, p. ■■■ :

De nouvelles variétés des soi-disant *harpons* (p. 20-22) ; cf. *Rev.*, p. ■■■ :

Des variétés de *bobines* (p. 29-30), dont quelques-unes semblent se rapprocher de la forme de *pesons* (fig. 30) ; cf. *Rev.*, p. ■■■.

Comme *figurations sur galets* (cf. *Revue*, p. ■■■), les auteurs relèvent :

Fig. 41, un groupe de chevaux ;

Fig. 42, un groupe de cervidés ;

Fig. 43, des cervidés accotés ;

Fig. 44, deux têtes de chevaux accotés ;

Fig. 45, un bovidé ;

Fig. 46, un animal se cabrant ;

Fig. 47, « un animal bien difficile à déterminer : ours ? » ;

Fig. 48, cervidé avec deux faons ;

Fig. 49, « renne mort » [??].

Je laisse de côté les briques à inscriptions, la céramique, les visages et phallus d'envoûtement, pour lesquels il me faut un long et prudent examen et peut-être, pour certains de ces objets, de très sérieuses réserves.

G. J.